

Compte-rendu CSALocal du 03/10/2023

Site de la section de l'Aude: <http://www.dgfip.cgt.fr/11/>

Après la lecture des **liminaires** de Solidaires et de la CGT (vous pourrez la trouver sur notre site), FO n'en ayant pas proposée, le directeur souhaite apporter quelques précisions en réponse.

Tout d'abord, concernant le règlement intérieur du CSAL, celui-ci doit être voté au CSAR pour la DGFIP le 16 octobre. Il espère que d'ici la fin de l'année 2023, la direction pourra nous présenter la version locale de ce règlement intérieur. Il nous informe également qu'il prévoit la tenue d'un dernier CSAL et CSAL-FS en 2023 (7 décembre ?) qui fera notamment comme prévu le bilan des fermetures de trésoreries, de la mise en place des antennes de SGC ou SIE.

Concernant le 1^{er} point à l'ordre du jour à savoir l'approbation des procès-verbaux des CSAL des 20 avril, 28 avril et 26 juin, nous tenons à préciser que n'ayant pas de temps prévu pour l'étude de ses PV, la CGT vote toujours contre ces PV ; un échantillonnage sur les deux dernières feuilles a d'ailleurs montré que le PV est erroné.

Le 2^{ème} point à l'ordre du jour est le suivi des engagements pris en CSAL par la direction.

Sur le recensement des **fauteuils non-utilisés** sur le département pour les donner aux télétravailleurs, la direction avoue qu'elle n'avait pas compris la problématique. Elle va voir ce qu'elle peut faire. Cette question a déjà été soulevée il y a bien trop longtemps par les OS à l'ancienne direction.

Le directeur nous informe également qu'il a bien rendu visite au **service des amendes**, suite à l'arrivée d'un nouvel inspecteur. Malgré les missions particulières et plutôt compliquées de ce service, celui-ci s'en sortait plutôt bien au regard des chiffres fournis à la direction. Nous alertons qu'avec le départ des sachants et l'arrivée de nouveaux agents, cela peut changer le temps que tout le monde soit opérationnel.

Ensuite, le directeur confirme qu'il a bien envoyé un courrier à la DG concernant l'absence du **médecin de prévention** sur le département depuis le 7 décembre 2022. Un appel à candidature et une fiche de poste ont d'ailleurs été publiés. Les OS tiennent à rappeler au directeur que même les départements voisins, (34, 66) n'ont plus de médecin de prévention. Un partenariat avec la mutuelle MGEFI est à l'étude afin de mettre en place des tests auditifs pour les agents du CDC. Cette action a déjà été menée dans notre département. En cas d'urgence médicale, la direction doit contacter le coordinateur régional, qui évaluera le degré d'urgence.

Le point 3 de ce CSAL, concerne l'évolution de l'organigramme de la direction. Le directeur précise que son adjoint à compétences sur tous les

sujets et qu'il assure en plus l'intérim du pôle pilotage ressources pour le moment.

Sur la direction **2 AFIPA** ont été recrutés au 1er septembre 2023. Il manque à ce jour toujours 1 AFIPA qui devra être recruté pour le 1er septembre 2024. Quant au quatrième AFIPA, **le directeur souhaite toujours redemander le gel de ce poste à la direction en vue de récupérer quelques agents C ou B en contrepartie comme notre syndicat le revendiquait en l'absence de fin des suppressions d'emploi.**

Les syndicats signalent à la direction que **l'huissier en service** est en souffrance sur sa mission, puisque son collègue est affecté principalement sur le déploiement de la TOIP. La direction a conscience de cela mais précise qu'il faut tenir jusqu'à la finalisation de cette installation. En attendant, une réflexion est portée sur les seuils d'interventions de nos huissiers.

L'intérim du SIP de Limoux sera effectué par M. Soulié. Une fiche de poste sera publiée au 01/01/2024 IDIV CN.

Le point 4 concerne la démarche EcoFIP. Notre syndicat a signalé qu'il faudrait, pour être crédible, « penser » à faire le bilan des fermetures de trésoreries et services, des nouveaux déplacements des CDS ou des CDL, des contribuables.

Pour la direction, il est par exemple constaté que les principales émissions de gaz à effet de serre sur le département sont liées aux déplacements domicile-travail. Il ne faut pas oublier le sujet des bâtiments. Un plan 2024-2027 EcoFIP doit être présenté pour le 30/11/2023 et un choix de plusieurs actions à mener sera fait par la division BIL. La direction propose l'organisation d'un GT avec les agents désireux d'y participer. **Un plan de mobilité** est à l'étude actuellement au niveau central. **Il sera passé auprès d'une entreprise privée.** Trois directions tests ont pu déjà mettre en place des actions, une première vague avec 20 départements ont pu tester ce plan de mobilité et une deuxième vague de tests devrait avoir lieu, dont l'Aude serait potentiellement volontaire. Ce plan de mobilité consisterait à rendre par exemple les trajets domicile-travail plus éco-responsables (...). Des outils de mesure de la consommation électrique sur la cité administrative sont déjà mis en place dans certains bureaux.... Ces derniers ont permis de mettre en évidence le fait que les archives de la cité administrative restaient en permanence allumées...

Le point 5 de ce CSAL concerne une information sur les ponts naturels 2024. Le directeur général n'est pas « favorable » aux ponts naturels, prétextant un retour médiatique négatif sur la campagne 2024 (et pour cause avec gmbi notamment !) et ses directives sont claires pour 2024 : **PAS DE PONT NATUREL POUR L'ASCENSION.** Voir sur notre site

local un article plus précis sur la note « secrète » de la DG... Pourtant l'éducation nationale l'a déjà acté comme un pont... Dans les faits : 2 ponts naturels pour 2024 sont possibles : le 10 mai et le 16 août. Au niveau local le directeur suit la position de la direction générale et souhaite ne proposer aucun pont naturel. L'affaire est à suivre puisque celle-ci n'était que pour information lors de cette instance ; alors que le choix des ponts naturels est obligatoirement soumis au vote des OS. **Les agents des Finances Publiques n'ont pas à être les boucs-émissaires d'une politique qui a fermé** près de 60 % des structures en 4 ans et qui a supprimé 30 % des emplois en 20 ans. Sur les jours correspondant à de possibles « ponts naturels », nous demandons que la plus grande souplesse soit accordée au principe de « présence suffisante » dans les services afin de permettre aux agents de pouvoir choisir de déposer ou non des congés sur ces périodes. Les agents doivent pouvoir disposer librement de leurs congés. La CGT a aussi rappelé sa revendication simple que tous les agents puissent poser un congé ou pas quand la direction ferme les services. **Attention la notion de présence à 50% n'existe pas, la seule qui existe est celle de la continuité du service public** (accueil physique et téléphonique), nous aiderons les collègues à faire des recours administratifs si leurs congés étaient refusés sur sirhius.

Le point 6 est consacré aux questions diverses (19 questions CGT). Nous avons demandé les **données locales** des résultats de l'observatoire interne (sondage annuel en direction des agents). La direction va nous les envoyer...

Nous demandons au Directeur où en est le sujet **suppressions d'emploi dans l'Aude**. C'est en octobre qu'il va rencontrer le directeur régional. 450 suppressions nettes ont été annoncées qui risquent d'être augmentées des 250 créations annoncées pour les directions de contrôle fiscal (annonce de Attal cet été).

Concernant le suivi du FACVT, le fauteuil relax-massant pour Limoux a été commandé. Concernant l'espace pique-nique de Narbonne, la direction va poser la question à la division BIL car elle n'est pas au courant des éventuels aménagements extérieurs. Pour les fonds déposés sur la carte achat de chaque chef de service, un recensement va être fait de ce qui a été réalisé ou pas. Nous expliquons la problématique du local à vélo de Limoux inutilisé pour d'obscures raisons de sécurité pas prévues au tableau. La direction se renseigne comme pour le sujet d'un mel de la hiérarchie sur la fin de la réception de l'antenne SIE (!), la direction n'était pas au courant (!).

Le **SPF** aurait atteint l'objectif des « 100 jours » et la CGT alerte la direction sur les pressions sur les agents qui en découlent.

La CGT signale aussi un manque d'effectif à l'**équipe informatique** (un poste non pourvu). La direction rencontre la DISI prochainement et va faire remonter...

Les **travaux au CDC** sont passés au stade des retours des Bâtiments de France.

Pour le **parking de Carcassonne** place Gaston Jourdanne, pas de nouvelles et le directeur évite de poser des questions tant que la mairie n'évoque pas le sujet. Mais nous rappelons que nous voulons savoir tout très très en amont par tous moyens.

Concernant le **recrutement hors concours** effectué récemment par la direction, 146 candidatures (117 femmes) ont été déposées, 13 convocations (8 femmes) envoyées pour un oral et quatre candidats retenus en liste principale et deux en liste complémentaire. Au final LP et LC confondues seulement trois candidats se sont présentés lors de leur prise de poste. Un poste n'a donc pas été pourvu. Le directeur a obtenu un contractuel supplémentaire à la prochaine vague ...

Pour le **transfert d'appel** aux télétravailleurs, la question va être soulevée car certains problèmes téléphoniques restent inexplicables pour la direction.

La direction rappelle que les journées de cohésion sont possibles sur demande des chefs de service qui éprouvent le besoin de ressouder leurs équipes. Un budget est d'ailleurs alloué à chaque service pour cela sur la base de 20 euros par agent.

La CGT demande **où en est le SDIF**. Le nombre de E-contact serait monté à 8000 (7000 cet été). Nous demandons **à quel moment est déclenché une aide des CDC par exemple ?** Le SDIF de Marseille a par exemple été aidé par le CDC de Carcassonne jusque fin septembre, ils avaient plus 20000 E-contact mais proportionnellement au nombre d'emploi c'est moins qu'à Carcassonne. Le directeur et responsable CDC présents ne savent pas mais vont se renseigner. Nous précisons que même si l'aide ne peut se faire que sur qq centaines d'Econtact ce n'est pas rien. 6B stagiaires vont arriver sur le département au 1er mai 2024 pour 5 vacances de postes, ce B en plus serait affecté au SDIF.

Pour les **ALD**, lors du mouvement local de mutation, s'ils n'ont pas été prévenus l'an passé qu'ils devaient impérativement faire une fiche de souhaits, cela est un oubli de la direction. Ils seront automatiquement contactés par le service RH pour les années à venir.

La CGT soulève un problème de **sécurité** sur le site de Narbonne car actuellement 2 rideaux métalliques sur 3 sont fermés. Une seule sortie est donc possible sur le site de Narbonne en cas d'incendie. Le directeur fait le point sur ce sujet, et celui-ci sera évoqué lors de la formation spécialisée du 10 octobre. Les plans envoyés la veille à tous les chefs de service sont une contre-proposition de la direction générale, ces plans ne sont pas définitifs.

Une convention est en cours avec le **RIAC** du conseil départemental pour permettre à une dizaine d'agents itinérants ou que ça arrange de pouvoir y manger.

Ce compte-rendu est incomplet ...

En action le vendredi 13 octobre !

...contactez les collègues de la CGT DDFIP 11

cgt.ddfip11@dgfip.finances.gouv.fr;

cgt.ddfip11@gmail.com